SOULIGNÉ-SOUS-BALLON

Le petit courrier

2012-2013 LES GRANDS TRAVAUX

Numéro 16 - Décembre 2012

Chacun l'attendait ...
Le Petit Courrier est de retour

Après une large pause, le voici à nouveau entre vos mains pour vous informer de l'actualité de notre commune.
Les projets initiés par le conseil municipal pour 2012 ont été présentés en janvier par Jean Desgrouas, maire. Du stade de projets, certains sont réalisés, d'autres en cours, ou vont prochainement débuter. Ils sont détaillés dans ce bulletin. En concertation avec les entreprises, nous essayons de limiter les perturbations, notamment sur la circulation. Mais certaines phases de travaux nécessitent de fermer les rues afin de permettre aux entreprises d'exécuter leurs missions en toute sécurité. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.
Je vous invite d'ores et déjà à venir rencontrer vos élus le vendredi 18 janvier à 19h, salle des fêtes, à l'occasion des vœux de la municipalité.

Bonne lecture à toutes et tous.
Meilleurs voeux pour 2013.

CENTRE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Une station d'épuration performante pour 2013

C'est le projet majeur qui occupe les élus depuis 2008. Initiée par la municipalité précédente, la construction du futur centre de traitement des eaux usées a nécessité par l'actuelle équipe une reprise de l'ensemble du dossier afin d'en maîtriser les différents aspects. Car les études préalables sont aussi importantes que la construction elle-même. De plus, certaines obligations règlementaires ont ralenti notre programme, mais nous sommes aujourd'hui sur la bonne voie.

Les élus ont visité plusieurs stations : Neuville, le Lude, St Corneille, St Cosme, Ste Jamme.

Les étapes :

2008 : Rapport du dossier « loi sur l'eau »

2008 : Reprise du dossier par le nouveau conseil municipal

2010 : Complément du dossier « loi sur l'eau » avec l'étude de perméabilité des sols sur la future emprise de la station

2010 : Visites de stations d'épuration

2011 : Arrêté de rejet accordé par la Direction Départementale des Territoires

2011 : Choix d'un maître d'œuvre (bureau d'études NTE), pour la réalisation du cahier des charges, l'aide au choix des entreprises, le suivi des travaux.

2012 : Choix du mode épuratoire, visite de stations d'épuration équivalentes au projet de Souligné

30 juillet 2012 : date limite de remise des offres des entreprises

7 aout 2012 : audition des entreprises

5 septembre 2012 : Le conseil municipal retient l'entreprise Nantaise des Eaux Ingéniérie pour la construction de la nouvelle station. Les formalités administratives (permis de construire, subventions, ...) vont se poursuivre jusqu'en décembre.

2013 : construction (début en mars) et mise en service.

Le projet :

La future station de traitement des eaux usées aura une capacité de 1300 équivalent-habitant. Il s'agira d'une station de type « boues activées ». Les boues produites ne seront plus stockées sous forme liquide comme aujourd'hui, mais réparties dans 6 bassins plantés de roseaux. La déshydratation des boues se fera naturellement, et chaque année, un bassin sera vidé. Les boues déshydratées seront alors utilisées en valorisation agricole selon un plan d'épandage bien précis. Ce plan fera d'ailleurs l'objet d'un travail concerté avec les agriculteurs de la commune. Les eaux traitées auront un parcours à suivre dans un fossé situé dans l'enceinte de la station, puis se rejeteront dans le ruisseau de l'Aunay.
Le bassin d'orage (bassin tampon qui précède le traitement) sera fermé par une dalle béton, et désodorisé. Les élus ont exigé du constructeur une intégration paysagère renforcée des ouvrages construits. Des merlons de terre plantés de haies sont prévus. Des arbres de grandes tiges agrémenteront l'espace, de même que des zones engazonnées.
Un parcours pédagogique, avec panneaux explicatifs sera également installé.

Le coût :

Montant globale de l'opération : 1 257 232 € HT
Subventions (55%) : Agence de l'Eau (25%) : 316 042 €
Conseil Général (20 %) : 251 446 €
Avance remboursable taux 0% de l'Agence de l'Eau : 502 893 €
Prêt bancaire : 186 851 €

Une implantation le long du ruisseau de l'Aunay

Le choix du terrain devait répondre à plusieurs obligations :

- Recevoir gravitairement les eaux usées provenant du réseau du bourg (donc rester dans le même secteur)
- Respecter un éloignement d'au moins 100m des habitations (pas obligatoire mais préférable)
- Rejeter les eaux traitées dans le ruisseau de l'Aunay

Une des contraintes était l'acquisition par la commune du terrain. En effet, la future station doit s'implanter sur des terres exploitées. Il n'est pas agréable pour un agriculteur de se séparer d'une surface qu'il cultive et entretient.
La municipalité remercie Monsieur et Madame Aubert, propriétaires, et Monsieur et Madame Gambier, exploitants, pour leur compréhension et la vente d'environ 7000 m² nécessaires au projet.

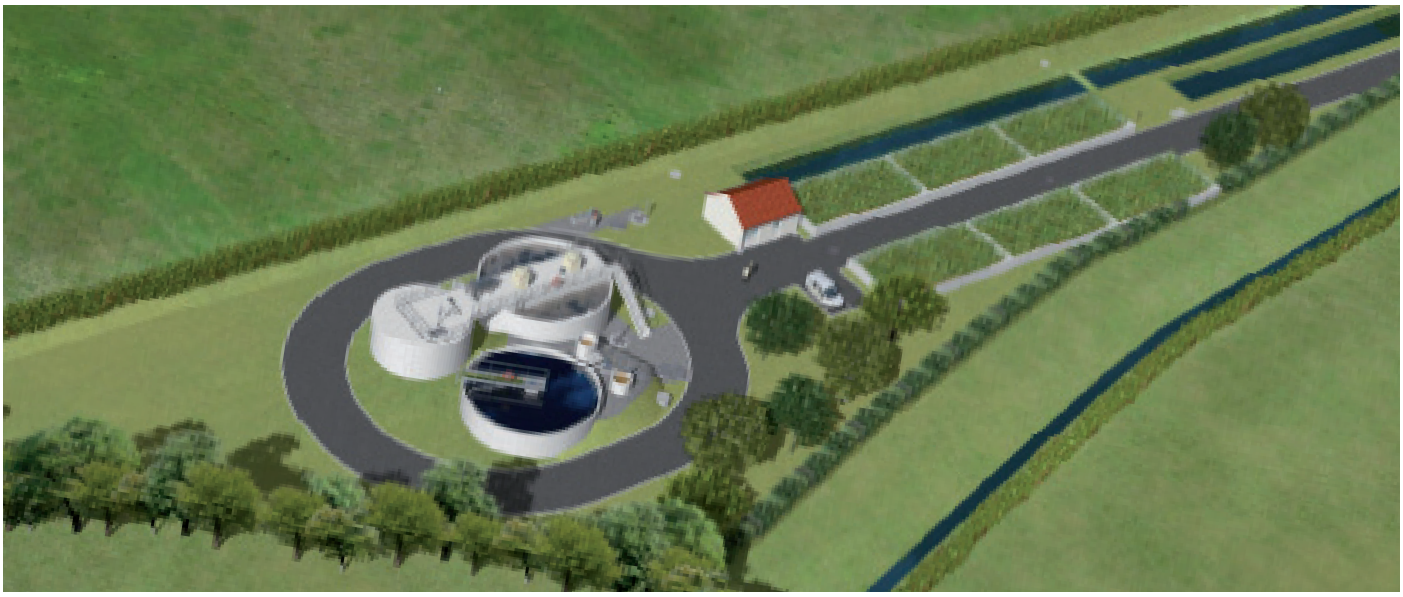

Depuis le 18 JUIN, enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public - Remplacement de la conduite d'eau potable et nouveau réseau d'eaux usées

Quels sont les secteurs concernés ?

Les travaux ont commencé par l'allée de l'Etrillon, le chemin des Perrières et la rue Charles Letailleur. Ils se termineront par la rue Saint Martin.

Quels sont les objectifs de ces travaux ?

Le réseau électrique doit être renforcé. Le Conseil Général, propriétaire de ces réseaux, en profite pour les enfouir.
Ce sera donc une double amélioration : meilleure distribution d'électricité, et disparition des fils aériens. Afin d'éviter d'ouvrir les tranchées plusieurs fois, le réseau d'eau potable, ancien et défaillant sur la rue Saint Martin (fuites à répétition), sera refait à neuf et déplacé dans la même tranchée que l'électricité, le téléphone et l'éclairage. Et pour finir, cette rue ne bénéficie pas du réseau séparatif. Ce sera chose faite puisqu'une canalisation dédiée aux eaux usées sera posée et chaque habitation y sera raccordée, en séparant bien les branchements d'eaux pluviales. Cette phase de travaux débutera le 21 janvier prochain pour un mois (selon la météo). Cette nouvelle canalisation ira du chemin de Trompe-Souris jusqu'à la place de l'Eglise. Puis une autre conduite passera sous l'école maternelle pour rejoindre la future station, reprenant les eaux usées du bourg. Cette phase est prévue durant les congés d'été 2013.

Quelles conséquences sur le quotidien pendant les travaux ?

Les entreprises travaillent par tronçons. La circulation est maintenue par alternat ou déviée. L'accès aux propriétés reste possible mais le stationnement sur les zones de travaux interdit. Il sera nécessaire d'être prudent, et de modérer sa vitesse dans ces zones encore plusieurs mois, même si, rappelons-le, le 50 doit être respecté.
La dépose des fils et des poteaux depuis l'automne prive les différents secteurs de l'éclairage public. La commune ne pouvant assumer cette année le financement d'un éclairage neuf, il faudra donc attendre 2013 pour l'installation de nouveaux candélabres.

Quel est le coût de ces travaux ?

- Renforcement et enfouissement du réseau électrique : 100% pris en charge par le Conseil Général
- Enfouissement et dépose des lignes et poteaux téléphoniques : 40% subventionnés par le Conseil Général et 60% à la charge de la commune (soit 36 000€ HT)
- Enfouissement des réseaux d'éclairage public et pose de nouveaux candélabres : 100% à la charge de la commune (budget 2013)
- Déplacement et nouvelle canalisation d'eau potable : 100% à la charge du syndicat d'eau des Fontenelles
- Mise en séparatif des réseaux eaux usées/eaux pluviales et nouvelle conduite vers la station : 399 062€ HT.
  Subvention du Conseil Général (20%) : 79 812€,
  et subvention de l'Agence de l'Eau (35%) : 139 671.87€.
  Prêt bancaire (maxi) : 179 578 €

RENTRÉE SCOLAIRE 2012

Après que les élus soient intervenus début juillet auprès de l'inspection d'académie suite à une information de fermeture de la 6ème classe, Mme Houyel, inspectrice de la circonscription, a démenti cette information. C'est donc sans incident que la rentrée s'est effectuée, avec 135 élèves et 2 nouvelles enseignantes. Mr Brière dirige l'équipe pédagogique qui compte 7 enseignants, 2 ATSEM (agents territoriaux des services des écoles maternelles) et 3 AVS (assistantes de vie scolaire).

Mme Bardet Claire (2ème à gauche) et Mme Domergue Laure (2ème à droite) sont arrivée pour cette nouvelle rentrée scolaire.

C'est l'heure de l'appel. Les CE1 et CE2 vont bientôt rentrer en classe.

Réfection du préau de l'école primaire

La charpente et la couverture du préau (côté cantine) ont été entièrement rénovées cet été. C'est l'entreprise Ménard - Samson (qui avait déjà travaillé sur l'église) qui est intervenue. Cette partie de toiture exposée plein Ouest, dans l'emprise de la cour de l'école, s'était au fil du temps dégradée, exposée au vent et à la pluie, mais aussi à quelques ballons maladroitement dirigés. Montant des travaux : 8410,75 € TTC.

SAPEURS-POMPIERS

Un bâtiment est en cours de construction à côté du centre de secours. Ce projet, initié par la commune, est soutenu par le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) afin d'apporter aux sapeurs-pompiers de Souligné un minimum de confort. En effet, l'actuelle caserne ne disposait pas de toilettes ni douches et le bâtiment n'était pas chauffé. La nouvelle construction proposera des vestiaires (hommes et femmes) chauffés, des sanitaires avec douches ainsi qu'un standard informatisé.
Une rénovation de la façade de l'actuelle caserne est programmée avec la mise en place de nouvelles portes.

Sécurisation du CD300 : un cheminement mixte piétons-vélos pour l'entrée nord du bourg

C'était une volonté des élus de sécuriser cette partie du bourg, de plus en plus empruntée par les piétons, qu'ils soient scolaires ou promeneurs. Le CD300 ne laisse actuellement pas la place pour un cheminement sans danger.
Le cabinet Guillerminet a été retenu pour proposer un projet d'aménagement. Dans le cahier des charges demandé par la municipalité, ce nouveau cheminement devra prendre en compte une circulation des piétons, poussettes, cyclistes, fauteuils roulants sur une même piste large de 3,50m. Elle sera réalisée du côté droit de la route en venant de Ballon.

Ainsi, l'ensemble des riverains de ce secteur, mais aussi les promeneurs pourront rejoindre le bourg en toute sécurité. Un éclairage du cheminement sera installé dans un 2ème temps. Les travaux (1ere phase) devraient être terminés pour l'été.

STADE : La pente n'est plus qu'un souvenir

Depuis le mois d'août, notre stade subit une métamorphose. La fameuse pente (près de 2 m de dénivelée) entre les 2 buts était connue des joueurs locaux et de nos adversaires. Ce sera désormais du passé. Près de 6000 m3 ont été rapportés pour remettre la surface de jeu à plat. L'entreprise Cosnard a pris sur place la terre nécessaire, il y avait en effet des remblais accumulés depuis des années. L'entreprise Thireau de la Bazoge devait intervenir à l'automne pour engazonner le nouveau terrain, mais les conditions climatiques vont repousser cette opération au printemps.
Il faudra ensuite être patient, puisque la surface ne sera utilisable que dans 18 mois. D'ici là, le club jouera à Sainte Jamme et Ballon. Les communes et les clubs mettent à disposition leurs équipements. Qu'ils en soient ici remerciés.

Internet Haut débit : Passez à la vitesse supérieure

Pour certains foyers de notre commune, l'adsl n'est pas rapide ou pas disponible du tout, faute d'un éloignement trop important avec le central téléphonique.
Avec le réseau du Conseil Général, surfer sur le web devient possible avec des « pointes de vitesse » jusqu'à 10 Mb/s...

Prenez connaissance des solutions Haut Débit alternatives proposées par le Réseau Public du Conseil Général, en appelant le **0810 72 00 72** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Ou contactez directement les 4 opérateurs à votre service :

ALSATIS 0811 955 910 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
OZONE 0973 011 000 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
VIVEOLE 0805 017 082 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
WIBOX 0975 176 555 (0,15 € par minute)

Le kit de réception et l'installation sont gratuits (pris en charge par le Conseil Général)*.
*installation limitée à 6m de hauteur et 25m de câble.

LE SPORT

Samedi 14 avril 2012 : plus de 400 coureurs sur les différentes course des « Foulées des Portes du Maine ».
Rendez-vous désormais incontournable, cette course reste conviviale avec des résultats d'un excellent niveau : les 10 kms ont été parcourus cette année en 32'56, et les 5 kms en 16'25.

C'était le dimanche 13 mai dernier : l'équipe sénior du Football Club Soulignéen accédait à la 3ème division.
Une belle saison coachée par un nouvel entraineur, Serge Grison. L'équipe a effectué un tour du village à la manière des grands qui descendent les Champs Elysées. Le maintien est l'objectif 2013.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Les Mil...Pat's organisent chaque année une sortie à la découverte d'autres régions. Cette année, c'est sur la presqu'ile de Quiberon que nos randonneurs ont fait étape du 7 au 9 septembre. Une quarantaine de marcheurs ont ainsi parcouru environ 40 kms, profitant de l'air marin, du paysage et du patrimoine local pour le plaisir de tous.

NOVA

Souligné-sous-Ballon
« Le clos de la Varenne »

Disponibles : 5 terrains viabilisés,
de 490 m² à 711 m².

SAS NOVA - 02 43 40 91 43
À partir de 34 900 euros.

Sas au capital de 30 000 euros,
67 Bd Winston Churchill - Le Mans
Rcs le Mans 434 364 925

Etat civil

2012 :

Naissances : TOREAU Marius, GUILLEMENT Romane, HUET Léna, SECHER Camille, CHOLLET Mathis, FLAGEUL Nina, PAPILLON Axel, ORY Evan, CAMUS Lyam, TRIBOTE Mathis, MENARD Titouan, LETEURTRE Amaury.

Mariages : Jean-Philippe COURCELLE et Aurélie GOURDIN, David MARVIN et Sandrine LEPLEY, Yoann GARENNE et Vanessa POMMIER, Jonathan DUBOIS et Amélie BERTHEREAU.

Décès : Jeanne BOUTTELOUP (102 ans), Jacqueline BESNARD (77 ans), Georges ESNAULT (93 ans), Bernard GOURDIN (84 ans), Robert TRONCHET (75 ans).

CALENDRIER DES FÊTES 2013
SOULIGNÉ - SOUS - BALLON

JANVIER

Vendredi 11	Assemblée générale des Mil...Pat's
Mardi 15	Assemblée générale du Club des Aînés Ruraux
Vendredi 18	Voeux du Maire à 19h
Samedi 19	Galette des rois du Football Club Soulignéen
Mardi 22	Atelier RAMP
Jeudi 24	Réunion et galette des rois des A.F.N.

FÉVRIER

Vendredi 1er	Assemblée générale du Comité des Fêtes
Vendredi 1er	Assemblée générale R-Max Racing
Samedi 2	Assemblée générale Amis des Sœurs
Vendredi 8	Assemblée générale du Club Boulistes Soulignéen
Samedi 9	Repas dansant de l'Ecole de Musique et Danse
Jeudi 14	Atelier RAMP
Vendredi 15	Concert organisé par l'association des Parents d'Elèves

MARS

Vendredi 15	Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 24	Carnaval organisé par le Comité des Fêtes, l'Harmonie Municipale et l'association des Parents d'Elèves
Mardi 26	Atelier RAMP

AVRIL

Vendredi 5	Chorale des enfants des écoles primaire et maternelle
Dimanche 7	Concert et vin d'honneur de la Chorale Chantelyre
Lundi 8	Festival Pays du Mans-Pays du Môme (séance scolaire)
Samedi 13	Courses pédestres des Foulées des Portes du Maine
Dimanche 14	Concert de l'Ecole de Musique
Jeudi 18	Festival Pays du Mans-Pays du Môme (séance tout public)
Samedi 20	Soirée « Années 80 » Comice Souligné

MAI

Mercredi 1er	Bric à Brac du Comité des Fêtes
Mardi 7	Atelier RAMP
Mercredi 8	Commémoration 8 mai 1945
Vendredi 31	Art et Histoire de l'art organisé par l'association des Parents d'Elèves

JUIN

Samedi 1er	Concours de boules nocturne Club Bouliste Soulignéen
Jeudi 6	Atelier RAMP
Dimanche 9	Kermesse des Religieuses
Jeudi 13	Marche cantonale des Aînés Ruraux du Canton
Vendredi 14	Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Vendredi 28	Assemblée générale du Football Club Soulignéen
Samedi 29	Méchoui des A.F.N (le midi)
Samedi 29	Fête de la Musique
Dimanche 30	Kermesse des Écoles

JUILLET

Mardi 2	Atelier RAMP
Samedi 6	Festival des Garennes
Samedi 13	Fête Nationale organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 21	Concours de boules Club Boulistes Soulignéen

AOUT

Vendredi 9	Commémoration Libération de Souligné

SEPTEMBRE

Dimanche 1er	Concours de boules Club Boulistes Soulignéen
Samedi 7	Assemblée Générale de l'Ecole de Musique et Danse
Mardi 17	Assemblée Générale de l'association Parents d'Elèves
Dimanche 22	Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes

OCTOBRE

Dimanche 6	Repas du CCAS
Samedi 19	Soirée cassoulet R-Max Racing
Samedi 26	Soirée moules frites Football Club Soulignéen

NOVEMBRE

Vendredi 8	Loto Football Club Soulignéen
Lundi 11	Commémoration du 11 novembre 1918
Samedi 23	Repas de la Sainte Cécile Harmonie Municipale
Dimanche 17	Bal des Aînés Ruraaux

DÉCEMBRE

Vendredi 6	Concert de la Chorale Chantelyre - Téléthon
Samedi 7	Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Samedi 14	Loto Comice Souligné
Mardi 17	Repas de Noël du Club des Aînés Ruraux
Vendredi 20	Arrivée du Père Noël pour les enfants de l'Ecole (matin)
Vendredi 20	Goûter de Noël de l'Ecole de Musique et de Danse (le soir)

MAIRIE DE SOULIGNÉ-SOUS-BALLON
TÉL. : 02 43 27 32 85 - souligne-sous-ballon.mairie@wanadoo.fr

41500 - Compo 72 Imprimerie - Le Mans - 272 - 12.2012